

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Les rapports entre la société SAS ONLY ENCHERES, la SELAS 2C PARTENAIRES, et l'adjudicataire sont soumis aux présentes conditions générales de vente, qui pourraient par ailleurs être amendés par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seraient dès lors mentionnés au procès-verbal de vente.

ONLY ENCHERES agit comme opérateur de ventes volontaires de véhicules et matériels aux enchères publiques.

La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

Inscription en salle

Afin qu'il soit attribué à l'enchérisseur un numéro d'acheteur, il lui appartient de s'inscrire au préalable à l'accueil le jour de la vente et d'être muni de :

Pour les particuliers :

- Pièce d'identité,
- Carte bancaire (ou chèque),
- Permis de conduire.

Pour les professionnels :

- La pièce d'identité du gérant ; si c'est une personne autre que le représentant légal qui vient enchérir, la pièce d'identité du gérant et une procuration signée par celui-ci,
- Un extrait kbis de la société (de moins de 3 mois),
- La carte bancaire de la société.

Internet - Interenchères

Les ventes aux enchères en ligne sont effectuées sur le site internet <https://www.interencheres.com> qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères ayant lieu en salle des ventes.

Il convient de prendre connaissance et d'accepter sans réserve les conditions d'utilisation de cette plateforme qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

ONLY ENCHERES

Opérateur de vente volontaire – Déclaration N°2010.753
491 rue du Lac - 38300 Nivolas Vermelle - 04 26 78 30 30 – contact@only-encheres.com

SAS Only Enchères : Capital 1 500 Euros
Siège social : 15 place Jules Ferry, 69006 Lyon
SIREN : 523822492 – TVA Intracommunautaire : FR73523822492
523 822 492 RCS LYON B

Frais

Les frais d'adjudication sont identiques en vente judiciaire ou volontaire et s'élèvent à 14,28 % TTC du montant adjugé.

Pour tous les lots volontaires (véhicules et matériels), un forfait de mise à disposition est facturé en sus de l'adjudication. Deux montants peuvent s'appliquer :

- 100 € TTC : comprenant la gestion administrative du dossier, la préparation esthétique du véhicule ou du matériel, et, lorsque nécessaire, l'organisation du contrôle technique,
- 149 € TTC : comprenant les mêmes prestations, ainsi que le diagnostic de la batterie haute tension pour les véhicules électriques lorsque celui-ci est réalisé.

Le montant du forfait applicable est systématiquement indiqué dans la fiche descriptive du lot.

Pour tout achat via INTERENCHERES, il convient d'ajouter :

- Pour les véhicules adjugés via Interencheres :
 - un forfait fixe de 48 € TTC (40 € HT) par véhicule,
aucun pourcentage ne s'applique en sus sur les véhicules.
- Pour les matériels adjugés via Interencheres :
 - en vente volontaire : 3,6 % TTC du montant adjugé,
 - en vente judiciaire : 1,2 % TTC du montant adjugé.

Conditions communes à la vente en salle et à la vente live

Toute fausse déclaration engage la responsabilité propre de l'acheteur.

Seules les personnes majeures et possédant une pleine capacité juridique sont autorisées à s'inscrire à la vente.

La SAS ONLY ENCHERES agit comme mandataire du vendeur et n'est pas partie à la vente, opération liant l'acheteur et le vendeur du lot.

Présentation et description du lot

Les photographies, vidéos et descriptions publiées en ligne constituent une mise à disposition préalable du lot. Elles sont indicatives et non contractuelles et ne sauraient engager la responsabilité d'ONLY ENCHERES ; elles ne remplacent pas l'examen physique du lot par l'acheteur lors de l'exposition.

Chaque vente est précédée d'une exposition publique permettant à tout enchérisseur d'examiner librement les véhicules et matériels. Aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication concernant l'état extérieur, intérieur, mécanique, structurel, électronique ou esthétique du lot, ni au titre d'un écart entre l'état réel et les visuels/mentions en ligne.

ONLY ENCHERES

Opérateur de vente volontaire – Déclaration N°2010.753
491 rue du Lac - 38300 Nivolas Vermelle - 04 26 78 30 30 – contact@only-encheres.com

SAS Only Enchères : Capital 1 500 Euros
Siège social : 15 place Jules Ferry, 69006 Lyon
SIREN : 523822492 – TVA Intracommunautaire : FR73523822492
523 822 492 RCS LYON B

Le type commercial, la finition, la liste d'équipements et le kilométrage sont communiqués à titre indicatif, sans garantie de conformité ni de fonctionnement. Le kilométrage correspond à une lecture d'instrumentation non garantie (historique d'entretien et d'usage non garantis). Certains défauts peuvent ne pas être visibles sur les photos.

Les véhicules et matériels sont vendus en l'état, sans aucune garantie, notamment mécanique, structurelle, kilométrique, de conformité, d'usage antérieur, d'historique ou de bon fonctionnement. La garantie des vices cachés est expressément exclue conformément à la jurisprudence applicable aux ventes aux enchères publiques. Aucune annulation, réduction de prix ou indemnisation ne pourra être demandée après l'adjudication.

En cas d'erreur matérielle manifeste affectant la désignation du lot (modèle, version, énergie, kilométrage, numéro de série/VIN, ou toute caractéristique essentielle), ONLY ENCHERES pourra annuler l'adjudication sans indemnité ni recours pour l'adjudicataire.

ONLY ENCHERES se réserve en outre la faculté de retirer tout lot sur lequel porterait une contestation, un litige ou un doute sur l'origine, la propriété ou l'état administratif.

Droits de propriété intellectuelle – Reproduction interdite.

L'ensemble des textes, photos, vidéos, plans, descriptifs et visuels relatifs aux lots est la propriété d'ONLY ENCHERES (et, le cas échéant, de ses partenaires et de la plateforme INTERENCHERES). Toute reproduction, représentation, extraction, réutilisation, diffusion, publication ou exploitation commerciale, totale ou partielle, sur tout support, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable. Toute violation engage la responsabilité de son auteur et est susceptible de poursuites civiles et pénales.

Contrôle technique

Un contrôle technique est réalisé par un établissement indépendant et disponible sur le site Internet.

Les véhicules ayant fait l'objet d'un contrôle technique avec défaillances critiques ne peuvent circuler par la route à compter de minuit le jour du contrôle. Ils doivent être retirés exclusivement sur plateau de dépannage, aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

L'absence de contre-visite ou l'issue défavorable de celle-ci ne constitue en aucun cas un motif d'annulation de la vente, de remboursement ou de réduction du prix d'adjudication.

ONLY ENCHERES et 2C PARTENAIRES ne pourront être tenus responsables en cas de circulation illégale du véhicule ou d'accident consécutif à un retrait non conforme.

Véhicules sans CT / non roulants / remise en conformité

Les véhicules identifiés comme « non roulants », « vendus sans contrôle technique », « hors d'usage », « accidentés », ou nécessitant réparation et/ou remise en conformité sont vendus exclusivement en l'état.

La remise en conformité, la réparation, la remise en circulation, le passage de contrôle technique et l'obtention d'une carte grise sont entièrement à la charge de l'adjudicataire.

ONLY ENCHERES

Opérateur de vente volontaire – Déclaration N°2010.753
491 rue du Lac - 38300 Nivolas Vermelle - 04 26 78 30 30 – contact@only-encheres.com

SAS Only Enchères : Capital 1 500 Euros
Siège social : 15 place Jules Ferry, 69006 Lyon
SIREN : 523822492 – TVA Intracommunautaire : FR73523822492
523 822 492 RCS LYON B

Les véhicules sans contrôle technique peuvent être adjugés à un particulier dès lors que cette mention figure clairement dans la description du lot.

L'adjudicataire reconnaît que le véhicule ne peut pas circuler sur la voie publique avant remise en conformité et obtention d'un contrôle technique favorable.

Ces démarches sont intégralement à la charge de l'adjudicataire.

L'absence de contrôle technique ne constitue en aucun cas un motif d'annulation, de remise de prix, de remboursement ou de réclamation. L'adjudicataire reconnaît en avoir été informé avant d'enchérir.

Les véhicules classés « VHU », « pour pièces », « destinés à la destruction » ou dépourvus de carte grise sont strictement réservés aux professionnels de l'automobile dûment habilités. Ils ne peuvent en aucun cas être adjugés à un particulier.

Toute adjudication non conforme sera nulle de plein droit et le lot remis en vente. L'adjudicataire évincé ne pourra prétendre à aucune indemnité, ni recours.

Aucune réclamation ne pourra être formulée concernant l'impossibilité de circuler, d'assurer, d'immatriculer, d'exporter ou de faire passer le véhicule au contrôle technique.

Après l'adjudication - Paiement

Le simple fait de porter une enchère et de la confirmer engage l'enchérisseur et rend celui-ci propriétaire du véhicule à l'heure de son adjudication.

ONLY ENCHERES se réserve le droit de refuser toute enchère qui lui paraîtrait douteuse, quelle qu'en soit la cause.

L'enchérisseur, même agissant en tant qu'intermédiaire, est censé agir pour son propre compte et engage sa propre responsabilité.

Le véhicule est adjugé en euros et TTC au plus offrant.

En salle, toute adjudication sera suivie de l'encaissement d'une caution de 500 € pour un véhicule et de 1.000 € à partir de 2 véhicules.

Sur Interenchères, après l'adjudication sera prélevée automatiquement une caution de 1.000 €.

En cas d'achats multiples, la caution est déduite sur le dernier lot restant à régler.

La TVA au taux de 20 % est incluse dans le montant de l'adjudication ainsi que les frais de vente. Elle est récupérable pour les véhicules qui le mentionnent expressément et pour les personnes assujetties.

En cas d'enchère gagnante, l'acheteur récupère le bordereau d'adjudication directement à l'accueil pour les véhicules achetés en salle. Pour les enchères live, un email contenant ledit bordereau est envoyé à l'adjudicataire dans les 24 heures suivant la vente.

Le paiement se fait exclusivement par carte bancaire ou virement bancaire, dans un délai de 3 jours à compter de la vente.

ONLY ENCHERES

Opérateur de vente volontaire – Déclaration N°2010.753
491 rue du Lac - 38300 Nivolas Vermelle - 04 26 78 30 30 – contact@only-enchères.com

SAS Only Enchères : Capital 1 500 Euros
Siège social : 15 place Jules Ferry, 69006 Lyon
SIREN : 523822492 – TVA Intracommunautaire : FR73523822492
523 822 492 RCS LYON B

Aucun autre moyen de paiement n'est accepté : pas d'espèces, pas de chèque, pas de chèque de banque, pas de mandat, pas de monnaie électronique.

Le règlement doit obligatoirement provenir d'un compte bancaire ou d'une carte au nom de l'adjudicataire figurant sur le bordereau.

Les paiements effectués par un tiers ne sont pas acceptés.

À défaut, ONLY ENCHERES se réserve le droit d'annuler l'adjudication et de remettre le lot en vente.

Conformément au Code monétaire et financier et aux obligations TRACFIN, ONLY ENCHERES peut demander à tout adjudicataire la communication de justificatifs d'identité, de domicile, ou de provenance des fonds.

En cas de refus, de doute sérieux ou d'opération suspecte, l'opérateur pourra refuser la vente, annuler l'adjudication ou procéder à une déclaration TRACFIN, sans que l'acheteur ne puisse revendiquer aucun préjudice.

Les documents administratifs originaux sont remis avec le véhicule lorsque disponibles, ou envoyés à l'adresse communiquée par l'acheteur dès qu'ils sont en possession de l'opérateur.

En cas de retard dans la mise à disposition des documents administratifs, aucune annulation, indemnisation ou retenue ne pourra être demandée. Ils sont transmis dès disponibilité.

Si, postérieurement à l'adjudication, un élément administratif ou juridique rend impossible la délivrance ou l'immatriculation du véhicule (opposition, gage, saisie, vol, erreur administrative, procédure judiciaire ou administrative en cours), ONLY ENCHERES pourra procéder à l'annulation de la vente et au remboursement du prix payé, sans autre indemnité.

Cette disposition ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation ni dédommagement complémentaire.

En cas de défaut de paiement

A défaut de paiement du prix d'adjudication et des frais, la caution encaissée demeurera acquise et une procédure de réitération d'enchères sera immédiatement diligentée. L'acquéreur défaillant sera poursuivi pour la différence constatée entre le montant de son achat et le montant de la revente.

Par ailleurs, il sera exclu des ventes futures.

Enfin, 2C PARTENAIRES et ONLY ENCHERES sont abonnées au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères mis en œuvre par la société COMMISSAIRES-PRISEURS MULTIMEDIA (CPM), SA à directoire immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 437 868 425.

Aussi, tout bordereau demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS, ce qui entraîne pour l'enchérisseur une suspension temporaire de l'accès au service live de la plateforme INTERENCHERES gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

ONLY ENCHERES

Opérateur de vente volontaire – Déclaration N°2010.753
491 rue du Lac - 38300 Nivolas Vermelle - 04 26 78 30 30 – contact@only-encheres.com

SAS Only Enchères : Capital 1 500 Euros
Siège social : 15 place Jules Ferry, 69006 Lyon
SIREN : 523822492 – TVA Intracommunautaire : FR73523822492
523 822 492 RCS LYON B

Pas de droit de rétractation

Que l'enchérisseur participe à la vente physiquement ou via le live, les ventes aux enchères publiques de biens en salle sont expressément exclues du champ du droit de rétractation par l'ordonnance 2001-741 du 23 août 2001 (art 121-17 du code de la consommation).

Dès lors, un adjudicataire qui souhaiterait se rétracter s'exposerait d'une part à une action judiciaire, et d'autre part, à son exclusion définitive du site de vente aux enchères en salle de la SAS ONLY ENCHERES. Comme indiqué précédemment, il ferait également l'objet d'une inscription au fichier TEMIS. Enfin, la caution prélevée resterait acquise.

Retrait des lots

L'enlèvement du lot doit avoir lieu dans les 7 jours qui suivent la vente. Passé ce délai, des frais de gardiennage de 20€ TTC par jour calendaire et par lot, tout jour entamé étant dû, sont automatiquement facturés.

Aucun retrait n'est possible en dehors des horaires d'ouverture du parc.

Aucun lot n'est remis à l'acheteur avant paiement intégral du bordereau d'adjudication correspondant.

A noter qu'en cas d'achats multiples, la caution est déduite sur le dernier lot restant à régler.

Lors du retrait d'un véhicule, l'acheteur doit fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'adjudicataire est propriétaire et responsable de son achat dès l'adjudication.

Le transfert de propriété et des risques intervient au coup de marteau. Dès cet instant, l'adjudicataire est responsable de la garde, de l'assurance et de la conservation du véhicule, même si le lot reste sur le parc. ONLY ENCHERES et 2C PARTENAIRES ne pourront être tenus responsables de tout sinistre (vandalisme, vol, incendie, catastrophe, dégradation...).

En cas de sinistre, incendie, catastrophe naturelle, vol ou dégradation survenant postérieurement à l'adjudication, la vente ne pourra être annulée et aucune indemnisation ne pourra être réclamée, le transfert de propriété et de risques étant intervenu au coup de marteau.

A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule.

L'adjudicataire peut mandater un tiers pour effectuer le retrait de ses achats ; celui-ci doit être muni d'une procuration et d'une pièce d'identité.

Pour circuler sur la voie publique avec le véhicule acheté, l'adjudicataire doit être titulaire d'un permis de conduire valide et disposer d'une assurance en cours de validité couvrant le véhicule dès son départ du parc.

ONLY ENCHERES

Opérateur de vente volontaire – Déclaration N°2010.753
491 rue du Lac - 38300 Nivolas Vermelle - 04 26 78 30 30 – contact@only-encheres.com

SAS Only Enchères : Capital 1 500 Euros
Siège social : 15 place Jules Ferry, 69006 Lyon
SIREN : 523822492 – TVA Intracommunautaire : FR73523822492
523 822 492 RCS LYON B

En cas de retrait ou de circulation sans permis ou sans assurance, l'adjudicataire sera seul responsable de toute infraction, saisie, immobilisation, contravention, dommage ou accident.

ONLY ENCHERES et 2C PARTENAIRES ne pourront être inquiétés à aucun titre.

Certains véhicules particuliers (auto-écoles, taxis, VTC, véhicules adaptés PMR, VASP, utilitaires spécifiques, véhicules de société transformés...) nécessitent une réception ou une mise en conformité administrative ou technique avant circulation ou changement de destination.

Ces démarches sont exclusivement à la charge de l'adjudicataire, qui reconnaît en accepter la responsabilité.

Aucun remboursement, annulation ou indemnisation ne pourra être demandé en cas d'impossibilité de mettre en circulation ou de modifier l'usage du véhicule.

Véhicules destinés à l'export

L'exportation n'est possible que pour les véhicules annoncés « vendus avec original de carte grise ». La mention signifie que le document sera disponible mais non toujours remis immédiatement.

Aucun départ de véhicule à destination de l'étranger ne peut avoir lieu avant réception intégrale des fonds, définitivement crédités et compensés sur le compte bancaire d'ONLY ENCHERES.

Le véhicule ne sera remis qu'à l'acheteur ou à un transporteur professionnel habilité.

Il est fortement recommandé de confier les démarches d'export et de dédouanement à un transitaire agréé.

L'adjudicataire reste seul responsable de la conformité des opérations d'export (transport, documents, déclarations douanières, CMR, sortie du territoire).

En cas de procédure incomplète ou non conforme, aucune restitution de TVA ne pourra être effectuée.

Export intracommunautaire :

- règlement du prix TTC par virement,
- bordereau établi au nom et à l'adresse de l'acquéreur avec n° de TVA intracom,
- remise d'un CMR original tamponné par le transporteur attestant de la livraison hors du territoire français.

La restitution de la TVA est effectuée uniquement après réception des pièces justificatives conformes.

Export hors UE :

- règlement du prix TTC par virement,
- bordereau établi au nom et à l'adresse de l'acquéreur,
- remise de l'original du document douanier d'exportation délivré par le transitaire.

En cas d'absence de ce document, aucune restitution de TVA ne sera réalisée.

ONLY ENCHERES

Opérateur de vente volontaire – Déclaration N°2010.753
491 rue du Lac - 38300 Nivolas Vermelle - 04 26 78 30 30 – contact@only-encheres.com

SAS Only Enchères : Capital 1 500 Euros
Siège social : 15 place Jules Ferry, 69006 Lyon
SIREN : 523822492 – TVA Intracommunautaire : FR73523822492
523 822 492 RCS LYON B

ONLY ENCHERES se réserve la possibilité de refuser la remise du véhicule si les conditions de retrait ne garantissent pas la traçabilité ou la sécurité du bien.

Force Majeure

En cas d'évènement de force majeure empêchant la délivrance du lot (incendie, vol, sinistre, décision administrative...), la vente pourra être annulée sans autre indemnisation que le remboursement du prix payé.

Protection des données – RGPD / TEMIS

Les données personnelles des enchérisseurs peuvent être collectées directement par ONLY ENCHERES lors d'une inscription physique en salle, ou transmises par la plateforme INTERENCHERES dans le cadre d'une participation en ligne.

Ces données sont utilisées pour la gestion des enchères, l'émission des bordereaux, la facturation, la lutte contre la fraude et le respect des obligations légales de l'opérateur.

ONLY ENCHERES ne transmet des données personnelles à des tiers qu'en cas d'incident de paiement ou d'inscription au fichier TEMIS, conformément aux conditions générales d'INTERENCHERES et à la réglementation applicable.

Conformément au RGPD, chaque acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement :

- pour les données collectées via INTERENCHERES : auprès de la plateforme, responsable de leur collecte,
- pour les données collectées directement par ONLY ENCHERES (inscriptions en salle, facturation, bordereaux) : auprès de l'opérateur, par simple demande écrite.

Compétence

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relève du tribunal compétent du ressort du commissaire-priseur / opérateur.

ONLY ENCHERES

Opérateur de vente volontaire – Déclaration N°2010.753
491 rue du Lac - 38300 Nivolas Vermelle - 04 26 78 30 30 – contact@only-encheres.com

SAS Only Enchères : Capital 1 500 Euros
Siège social : 15 place Jules Ferry, 69006 Lyon
SIREN : 523822492 – TVA Intracommunautaire : FR73523822492
523 822 492 RCS LYON B